

Association Sportive Automobile de Franche-Comté



Association loi 1901 n°W901000978



43^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté PEA

21/22 Mars 2025



Règlement Particulier



Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise le **21/22 MARS 2025** le **43^{ème} RALLYE REGIONAL PEA DE FRANCHE-COMTE** en qualité d'organisateur administratif et Technique.

Le présent règlement a été enregistré par la ligue du Sport Automobile Bourgogne / Franche-Comté et par la FFSA :

VISA
LIGUE B.F.C.04
n° 4-15
du 05.12.2024

En date du **05/12/2024** sous le N°4
Et a reçu le permis d'organisation de la **FFSA N° 15**

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 6 Janvier 2025
Ouverture des engagements :	Lundi 6 Janvier 2025
Clôture des engagements :	Lundi 10 Mars 2025
Retrait du road - book :	Dimanche 16 Mars 2025 Maison des Remparts 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE Vendredi 21 Mars 2025 Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 16 Mars 2025 de 9h00 à 18h Vendredi 21 Mars 2025 de 9h00 à 18h
Vérification des documents : Lieu :	Vendredi 21 Mars 2025 de 15 H 30 à 19 H 45 Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE
Vérification des voitures Lieu :	Vendredi 21 Mars 2025 de 15 H 30 à 20 H 00 Parvis Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 21 Mars 2025 à partir de 15 h 30 à 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE
1ère réunion des Commissaires Sportifs :	Vendredi 21 Mars 2025 à 19 h 30 CIE (Comité inter Entreprise) 1, rue Eugène Claret - 90100 DELLE

Publication des équipages admis au départ
avec ordre et horaire, affichage :

Lieu :

Briefing des pilotes :

Vendredi 21 Mars 2025 à **20 h 30**

1, Place Raymond Forni 90100 DELLE

Ecrit et distribué aux vérifications administratives.

Heure et lieu de départ :

Samedi 22 Mars 2025 à **8 h 00, 1^{ère} VHC**

Parc fermé à **Place Raymond Forni 90100 DELLE**

Heure et lieu d'arrivée :

Samedi 22 Mars 2025 à partir de **17h00, 1^{ère} VHC** parc
arrivée

à **1, Place Raymond Forni 90100 DELLE**

Publication des résultats provisoire :

Samedi 22 Mars 2025 **1/2 H** après l'arrivée du
Dernier concurrent

Publication des résultats officiels:

1 H après l'arrivée du dernier concurrent
à **1, Place Raymond Forni 90100 DELLE**

Remise des prix :

Samedi 22 Mars 2025

à **1, Place Raymond Forni 90100 DELLE**
(Podium d'arrivée)

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise en qualité d'organisateur Administratif et Technique, le
43^{ème} Rallye Régional de Franche Comté le 21/22 Mars 2025 dénommé :

43^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté PEA

Comité d'organisation :

Président : Eric GAVILLOT

Membres : Les membres de l'ASA FRANCHE-COMTE.

Secrétariat du rallye :

CIE (Comité inter Entreprise)

1, rue Eugène Claret - 90100 DELLE

Téléphone :

06 71 61 14 94

Permanence du Rallye :

CIE (Comité inter Entreprise)

1, rue Eugène Claret - 90100 DELLE

Téléphone :

06 71 61 14 94

Organisateur technique :

ASA Franche Comté

1, Place Raymond Forni

90100 DELLE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment les prescriptions générales éditées par la FFSA.

1.1P - OFFICIELS

Commissaires Sportifs Président

Josiane CHARLEU X

0403

Licence n° 9434

Commissaires Sportifs

François BRESSON

0409

Licence n° 47951

Jean Pierre SIMON

0409

Licence n° 2746

Directeur de Course

Thierry COURANT

0409

Licence n° 16140

Directeur de Course Adjoint

Dany BLANQUIN

0308

Licence n° 1941

Directeurs de course VHC / VHRS

François NASAZZI

0314

Licence n° 11062

Directeur de Course Adjoint ES 1/PC

Delphine NASAZZI

0314

Licence n° 11063

Directeur de Course Adjoint ES 2/PC

Denis DUROC

0402

Licence n° 147050

Directeur de course ES1-3-5

Martial PEUGEOT

0411

Licence n° 13663

Directeur de course Adjoint ES 1-3-5

Jonathan PONT

0411

Licence n° 164298

Dépanneur ES 1-3-5	Franck DARTIER		
Directeur de course ES 2-4-6	Jacky LEPEUL	0411	Licence n° 13663
Directeur de course Adjoint ES 2-4-6	Jean Marc DELOY		0409 Licence n° 6830
Directeur de course Adjoint ES 2-4-6	André SENN		03/18 Licence n° 192389
Dépanneur ES 2-4-6	Franck DARTIER (Fils)		
Voiture Autorité	Eric GAVILLOT		0405 Licence n° 223609
	Marc BRODUT		0413 Licence n° 111034
Voiture Tricolore	Jean Christophe OUDIN		0314 Licence n° 236865
Voiture Sécurité	Jean François LOVIS Mme LOVIS		CHICCO D'ORO ACS
Voiture SONO	Stéphane GRILLOT		0409 Licence n° 188726
	Ophélie Corre		0409 Licence n° 187646
Voiture 00	Thierry TRONTIN		0408 Licence n° 187858
Voiture 00 VHC	Hubert BENOIT		0411 Licence n° 3617
Voiture damier	Monique FRANCE	0409	Licence n° 29181
Commissaires Techniques	Michel PETETIN		0409 Licence n° 217737
	Jean Louis REVERCHON		0421 Licence n° 6835
	Denis DERCHE		0314 Licence n° 33547
	Emile TENA		0305 Licence n° 124058
	Arnaud CATELAIN	0408	Licence n° 353737
Relations avec les concurrents	Martine REVERCHON		0409 Licence n° 14505
Relations avec les concurrents	Joel JUGNOT		04/12 Licence n° 6813
Médecin ES 1-3-5	Julie CHENUT		0409 Licence n° 348377
Médecin ES 2-4-6	Eliane BRETL		0409 Licence n° 348380
Responsable classements	Patrice MOUGIN		0405 Licence n° 158429
	Philippe LOMBARD		0405 Licence n° 1910
	Nicole FINQUEL		0405 Licence n° 1917
Responsable chronométrage	Pierre LOMBARD		0405 Licence n° 158313
Responsable commissaires	Séverine HERBET		0409 Licence n° 242748

1.2P - ELIGIBILITE

Le Rallye Régional Franche Comté compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 2.
- les Challenges du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2025
- le Challenge ASA Franche-Comté 2025

1.3P - VERIFICATIONS

Les listes des engagés seront publiées après clôture des engagements sur le site internet de l'ASA : www.asafcomte.com

Les vérifications administratives auront lieu :

Vendredi 21 Mars 2025 de 15 h 30 à 19 h 45.

Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE

Les vérifications techniques auront lieu :

Vendredi 21 Mars 2025 de 15 h 30 à 20 h 00

Parking de la Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE

Les vérifications finales seront effectuées au **Garage Thiébaud à 90100 DELLE**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC.**

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 3P - CONCURENTS ET PILOTES

3.1P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.1.4P Toute personne qui désire participer au 43^{ème} Rallye Régional PEA de Franche-Comté doit adresser à :

ASA Franche Comté
1, Place Raymond Forni
90100 DELLE
Tél : 07 88 08 92 32

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 10 MARS 2025** (cachet de la poste faisant foi).

3.1.1.9P Le nombre d'engagés est limité à **160** voitures maximum (**15 VHC – 130 Modernes – 15 VHRS**).

3.1.1.10P

Les droits d'engagement sont fixés :

- | | |
|---|---|
| - avec la publicité facultative des organisateurs : | 330 € + 5€ pour le challenge commissaires (335€) |
| - sans la publicité facultative des organisateurs : | 660 € + 5€ pour le challenge commissaires (665€) |
| - équipage membre de l'ASA Franche-Comté : | 290 € + 5€ pour le challenge commissaires (295€) |
| - un seul membre de l'équipage de l'ASA FC : | 310 € + 5€ pour le challenge commissaires (315€) |

Les montants d'engagement ont été majorés de **5€** afin de financer le challenge des commissaires de la Ligue Bourgogne / Franche-Comté.

3.1.1.11P **La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

3.3P - ORDRE DE DEPART

VHC - MODERNES - VHRS.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P Voitures autorisées
Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

4.3P - ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025
L'assistance sera autorisée que sur le parc d'assistance à :

Parking CHARPIOT 90100 DELLE pour les MODERNES
VHC + VHRS Halle des 5 Fontaines

1 véhicule d'assistance autorisé sur le parc (avec vignette)
(Places délimitées au sol)

4.3.1.4P Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

ARTICLE 5P - IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P - IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025

5.2P - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Le 43^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté PEA représente un parcours de **142,5 km**.
Il est divisé en 1 étape et 3 sections.
Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39.600 km**.
Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5 :	LE MONT NOVEL	7.5 Km
ES 2-4-6 :	LE GRENIER	5.7 Km

6.2P - RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

6.2.1 P Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **trois au maximum (3)** et des contrôles seront effectués par les organisateurs.

ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 8P - RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 10P - PRIX

10.1 La remise des prix se déroulera **Samedi 22 Mars 2025. Au podium d'arrivée.**

CLASSEMENT	SCRATCH	CLASSE
1^{er}	300€	150€ (1 à 5 partants)
2^{ème}	200€	100€ (6 à 9 partants)
3^{ème}	100€	50€ (10 partants et +)

Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant l'épreuve

- Chaque équipage ayant terminé l'épreuve recevra un TROPHEE.
- Cinq commissaires seront récompensés par tirage au sort.
- Podium ; équipages féminin + équipages suisse recevront un TROPHEE